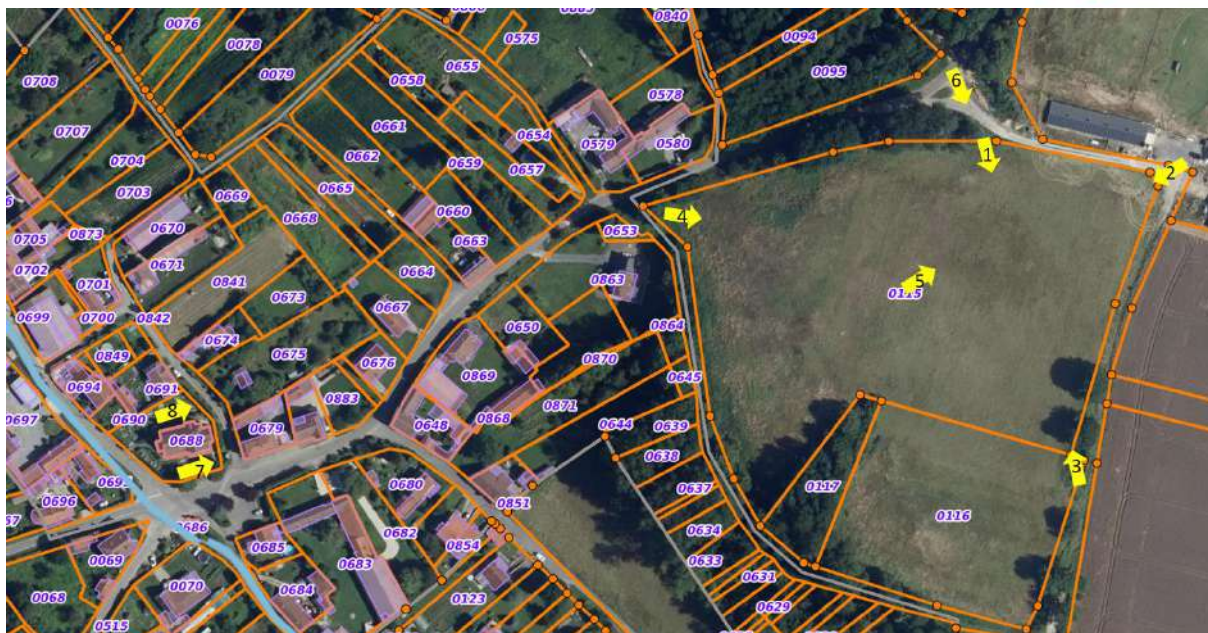
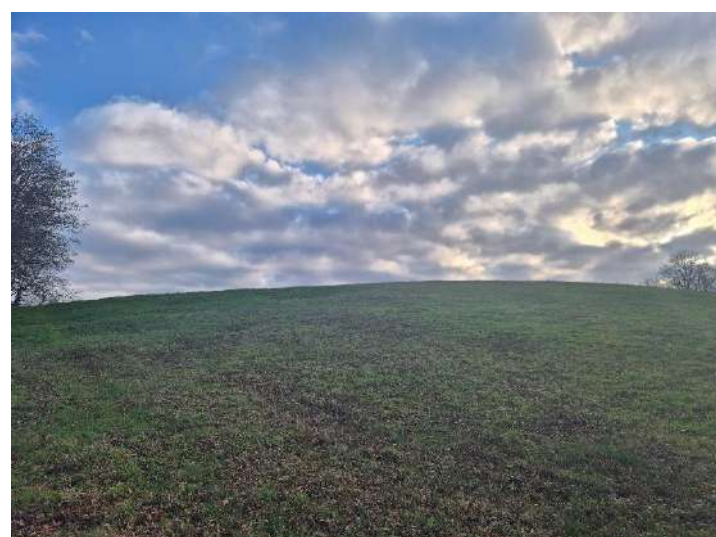
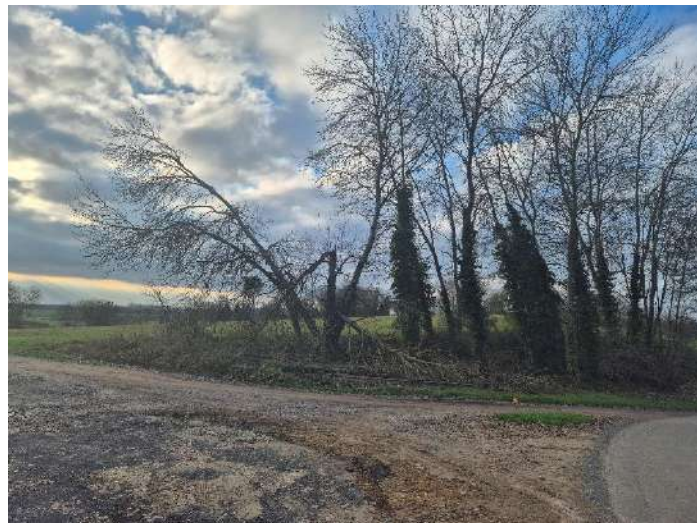




Localisation et orientation des prises de vues





Prises de vues réalisées, dans le sens de lecture de la vue 1 à la vue 6.

Source : KDE ENERGY France (Photos prises le 24/12/2025)

Compte tenu des faibles emprise et hauteur du projet (la hauteur maximale des panneaux ne dépassera pas 2m10), de la configuration et de la topographie des lieux, **le futur parc photovoltaïque ne sera donc pas perceptible depuis l'environnement proche du site.**

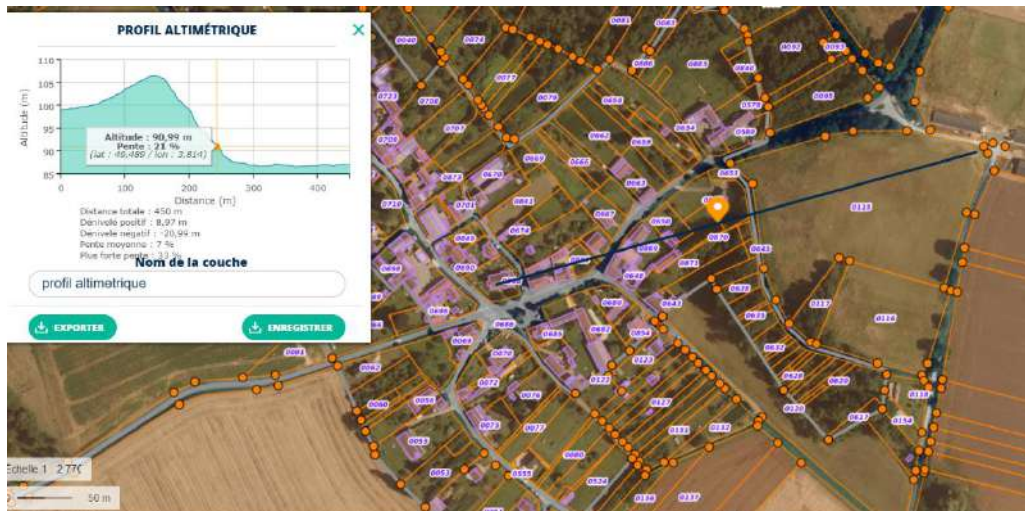
Les sites présentant un intérêt patrimonial les plus proches du site projeté sont les suivants :

- L'Église Saint-Quentin d'Aizelles, située à 250 m à vol d'oiseau du site (non classée) ;
- L'Ancien prieuré de Saint-Thomas, situé à environ 800 m à vol d'oiseau du site ;
- L'Oppidum, situé à environ 1,5 km à vol d'oiseau du site ;

En ce qui concerne L'Église Saint-Quentin d'Aizelles, ce site n'est protégé au titre des monuments historiques. Dans ce cadre, ce bâtiment n'est pas inscrit dans un périmètre de protection de 500 mètres autour de lui, dans lequel aucun projet induisant une covisibilité n'est accepté.

De plus, la parcelle ZB 115 visée par le projet se situe en contre-haut de l'Église, comme le montre la figure ci-dessus. Le projet et l'Église seront séparés par un bois occultant la vue du parc photovoltaïque.

Il n'y aura donc aucune co-visibilité. Ce projet s'intégrera donc bien dans son environnement.



Profil altimétrique de la zone – Direction Eglise Saint-Quentin d'Aizelles vers la parcelle 11

Le site d'implantation envisagé est suffisamment éloigné de l'ancien Prieuré et de l'Oppidum pour éviter toute co-visibilité.

Le projet n'aura donc aucun impact sur l'environnement.



Vues de la zone d'étude de l'église Saint-Quentin (Vues 7 et 8 sur le schéma ci-dessus)

Source : KDE ENERGY France (Photos prises le 24/12/2025)